

# Un service social en faveur des personnels

## POUR QUI ?

Pour tous les personnels de l'Education Nationale : enseignants, administratifs, assistant d'éducation, accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) Titulaires, contractuels, retraités

## POUR QUOI ?

### DANS SA VIE PROFESSIONNELLE

- Accès aux droits statutaires
- Mutations, changement de poste, souhait de mobilité
- Relations interpersonnelles
- Départ à la retraite
- Handicap et maintien dans l'emploi

### DANS SA VIE FAMILIALE ET PERSONNELLE

- Logement (recherche, difficulté de financement...)
- Santé (conséquences sociales et administratives)
- Famille (séparation, décès, aidant familial...)
- Budget (perte de revenu, frais exceptionnels, endettement...)

Dans le respect du secret professionnel (Art.226-13 et 226-14 du Code Pénal).

## Qui contacter ?

Mme Boisson Magali  
Assistante Sociale des Personnels  
Conseillère Technique de Service Social  
05.67.76.52.70/07.77.23.27.35  
ia09-aspers@ac-toulouse.fr

## Où la rencontrer ?

### A la DSDEN 09

7 rue du lieutenant Paul Delpech  
09000 Foix  
(Sur rendez-vous)

### Au sein des Lycées

Tous les mercredis après-midi  
de 14h à 16h30  
(Sur rendez-vous)

(Planning des permanences dans les lycées disponible sur le site académique)

